

---

DELIBERATION

CONSEIL DEPARTEMENTAL

29 Janvier 2016

---

**OBJET :** Rapport 2015 sur la situation interne et territoriale du département des Bouches-du-Rhône en matière de développement durable

L'an deux mille seize et le Vendredi vingt-neuf Janvier, à neuf heures, le Conseil Départemental s'est réuni en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

**ETAIENT PRESENTS :**

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA, Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD, Gérard FRAU, Gérard GAZAY, Hélène GENTE-CEAGLIO, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Jean-Noël GUERINI, Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Claude JORDA, Nicole JOULIA, Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN, Richard MALLIE, Danielle MILON, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINÉ, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Michèle RUBIROLA, Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

**ETAIT EXCUSE :**

Christophe MASSE donne procuration à Geneviève TRANCHIDA

**ETAIT ABSENT :**

Nicolas KOUKAS



DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 29 Janvier 2016  
ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT  
RAPPORTEUR(S) : M. BRUNO GENZANA

## DELIBERATION

**OBJET** : Rapport 2015 sur la situation interne et territoriale du département des Bouches-du-Rhône en matière de développement durable

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 29 Janvier 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé de prendre acte du rapport 2015 sur la situation en matière de développement durable du département des Bouches-du-Rhône, présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire.

à l'Unanimité

### ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation

Signé  
Annie Citton  
Directeur  
du Service des Séances de l'Assemblée